



SYNDICAT TRANSPORT SUD ESSONNE

5, Rue de la Mairie 91150 MORIGNY-CHAMPIGNY

COMPTE-RENDU SUCCINCT Comité Syndical Séance du 14 avril 2021

L'an deux mille vingt et un, le quatorze avril, à dix-huit heures et trente minutes, le Comité syndical s'est réuni en séance publique à la salle des fêtes de Morigny-Champigny, rue de la mairie, sous la présidence de M. Laurent HESSE, Président du Syndicat mixte Transport Sud Essonne.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

LES COMMUNES DE :

ABBEVILLE-LA-RIVIÈRE, ARRANCOURT, AUVERS SAINT-GEORGES, BOISSY-LE-CUTTE, BOUTIGNY-SUR-ESSONNE, CHAUFFOUR-LES-ETRECHY, FONTAINE-LA-RIVIÈRE, GUILLERVAL, LE MEREVILLOIS, PUSSAY, RICHARVILLE, SACLAS, SAINT CYR-LA-RIVIÈRE, VIDELLES, VILLECONIN, VILLENEUVE-SUR-AUVERS;

LES EPCI SUIVANTS :

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE L'ETAMPOIS SUD ESSONNE, COMMUNAUTE DE COMMUNES DU VAL D'ESSONNE ;

ÉTAIENT ABSENTS REPRÉSENTÉS :

LES DÉLÉGUÉS DE :

ANGERVILLE (POUVOIR DE PAUL AGBEKODO A LAURENT HESSE), BOUTIGNY-SUR-ESSONNE (POUVOIR DE ISABELLE ROQUES A ISABELLE RUEL) ; GUILLERVAL (POUVOIR DE BONTEMPS A ERIC HARDOUIN), LE MEREVILLOIS (POUVOIR DE SYLVIE VASSET A GUY DESMURS), PUSSAY (POUVOIR DE JEAN-YVES ROUSSEAU A JACQUES ADRIEN), SACLAS (POUVOIR DE ANNE LEPAGE A MYRIAM REBUT), SAINT CYR-LA-RIVIÈRE (POUVOIR DE PASCALE DAILLOUX A THIERRY RENAULT) ;

ÉTAIENT ABSENTS NON REPRÉSENTÉS :

LES COMMUNES DE :

BOISSY-LA-RIVIÈRE, CHALOU MOULINEUX, CONGERVILLE-THONVILLE, LA FORET-LE-ROI, MAUCHAMPS, MONDEVILLE, MONNERVILLE, SOUZY-LA-BRICHE,

SECRETARE DE SEANCE :

MONSIEUR ERIC HARDOUIN

Date de convocation n°1 : 24/03/2021

Date de convocation n°2 : 06/04/2021

Nombre de membres du Comité Syndical

En exercice	: 54	Absents représentés	: 7
Présents	: 25	VOTANTS	: 32
Absents	: 29		

M. le Président a déclaré la séance ouverte à 18h40.

Les membres de l'assemblée ont :

Reçu lecture de l'ordre du jour ;
Désigné à l'unanimité Monsieur Jacques ADRIEN secrétaire de séance ;

Adopté, à l'unanimité, le procès-verbal de la séance du 10 septembre 2020 ;

- 1- **Approuvé**, à l'unanimité, le compte de gestion 2020 du budget principal ;
- 2- **Approuvé**, à l'unanimité, le compte administratif du budget principal pour l'exercice 2020 ;
- 3- **Approuvé**, à l'unanimité, l'affectation des résultats de l'exercice budgétaire 2020 au budget 2021 ;
- 4- **Approuvé**, à l'unanimité, le Budget Primitif de l'exercice 2021 équilibré en recettes et en dépenses à la somme de 3 675 608.00 € ;

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Président a clos la séance à 19h20.

Fait à Morigny-Champigny
Le 14 avril 2021

Le Président,

Laurent HESSE



Affiché le
15 avril 2021

